



Avril 2018

## Le Mot du Maire

### Le camp à Elzange en 1970



A partir de ce « Petit Elzangeois », je voudrais vous remémorer, pour certains, et vous apprendre pour d'autres, quelques faits qui ont marqué la vie ordinaire de notre chère commune. En quelque sorte écrire un peu de la mémoire immédiate d'Elzange.

« Ah ! Autrefois, c'était bien différent, la vie était belle... » et j'en passe et des meilleures ! Bien entendu, on enjolive souvent notre jeunesse pour décrier la vie présente ! Il y a du vrai dans les deux sens.

Mais les temps changent, les façons de vivre également. Ainsi il est très difficile de comparer. Mais pourtant :

En recueillant, l'autre jour, les doléances de quelques Elzangeois sur les difficultés de s'entendre entre voisins, je pensais au fond de moi-même, qu'il y a cinquante ans tout au plus, dans les années 1960, douze nationalités différentes cohabitaient dans notre commune et plus spécialement dans les Cités (des Officiers et du camp). Une dizaine de familles, souvent nombreuses, vivaient dans le B2, le bâtiment actuel des écoles. Plusieurs bus emmenaient journellement pour les trois tournées, les ouvriers elzangeois, à l'usine Lorraine-Escault, devenue Usinor par la suite. Aux arrêts, durant l'attente, on entendait parler italien, polonais, algérien, russe... avec de grands éclats de rire, de tapes sur les épaules ! Dans les rues de la cité, point d'encombrements, car très peu de voitures et donc pas de chicaneries pour des places de parking ! Les mères de famille, libéraient leurs marmailles qui couraient aux écoles, installées dans des baraquements implantés sur le terrain où a été construit le nouveau lotissement (rue des Vosges). Oh ! il y a eu quelques crêpages de chignon ... mais sans conséquences.

Ce petit aperçu, pour conclure que oui, parfois la vie était peut-être plus dure mais ... plus belle aussi, plus conviviale. Je pense que tout le monde ne lira pas cette prose, mais que certains réfléchiront !

Pour revenir à ce que je disais au début, vous allez trouver à l'intérieur de ce numéro, un court reportage du Républicain Lorrain, daté du 8 novembre 1967, qui relate l'arrivée de l'eau au village.

Votre Maire, Guy SOULET

### Dates à retenir

- **Vendredi 13 avril** à 20h30 : Réunion pour l'organisation de la fête des écoles au local de l'ASSE (sous la maternelle) appel aux bénévoles.
- **Samedi 21 avril** à 20h30 : Théâtre à l'espace socioculturel.
- **Lundi 7 mai** à 18h : cérémonie au monument aux morts - commémoration de l'armistice de 1945.
- **Vendredi 11 mai** : Conférences de la LPO sur les hirondelles à 20h30 à l'espace socioculturel.
- **Samedi 23 juin** : fête des écoles.
- **Samedi 30 juin** : démonstration de kick boxing à la salle de sports.
- **Week-end du 4 et 5 août** : fête patronale.

## INFORMATIONS COMMUNALES du 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

En ce début d'année, le conseil municipal a tenu 3 réunions de travail le 02 et le 14 février, ainsi que le 23 mars. Et comme chaque année à pareille époque il a été surtout questions de finances. Afin que tout un chacun puisse mieux comprendre tous ces chiffres voici les différents budgets sous forme de tableaux.

Explications préalables pour les plus jeunes et rappel pour les plus avertis :

\* le C.A. (compte administratif) reflète exactement les résultats de l'année passée, soit ici, 2017, - dépenses et recettes – Ses résultats sont conformes à ceux du Compte de Gestion présenté par le receveur municipal (percepteur)

\* le B.P. (budget primitif), année 2018, est une prévision, ses chiffres comprennent toutes les sommes dont la commune peut disposer. Il comprend deux parties : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement.

\* La commune fonctionne avec 3 « entités » qui ont chacune un budget à part : La Régie de Transport R.T.– Le Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S. – et la Commune elle-même –

		Fonctionnement		Investissement		Résultat global
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
C.A. Comptes Administratifs	Régie de transport	40 118,67 €	56 788,00 €	néant	13 770,00€	+ 30 439,33 €
2017	C.C.A.S.	3 441,45 €	7 558,55 €	néant	néant	+ 7 558,55 €
	Commune	400 504,95 €	501 041,82 €	224 847,98 €	- 64 908,18 €	+ 436 133,64 €
B.P. Budgets primitifs	Régie de transport	57 000,00 €	57 000,00 €	27 540,00 €	27 540,00 €	+ 71 340,00 €
2018	C.C.A.S.	10 000,00 €	10 000,00 €	néant	néant	+ 10 000,00 €
	Commune	687 233,64 €	687 233,64 €	359 475,18 €	359 475,18 €	1 046 708,82 €

N.B. Pour les C.A. le chiffre des recettes = recettes réelles de l'année + l'excédent de l'année 2016.

### Détails des prévisions du B.P. 2018 dans la section Investissement

cpte	Op.	Travaux	Dépenses	Recettes			Total Recettes
			TOTAL T.T.C	Exceptionnelles	Subvent* DETR	AMITER	
001		Investissement reporté	54 908.18				
21578			14 500.00				
2183			20 000.00				
2184			20 000.00				
2188			10 000.00				
	24	Voiries	68 600.00	36 270.00		9 977.00	46 247.00
	55	garage	1 800.00			25 000.00	25 000.00
2313	56	eglise RàR	10 000.00				
	56	Ecole toiture	130 000.00		42 872.00		42 872.00
	53	Aires de jeux	10 000.00				
2315	52	salle de sports	2 820.00		3 497.00		3 497.00
	21	entrees ecole	6 800.00		5 464.00		5 464.00
1641		REMBOURSEMENT EMPRUNT	9 047.00				
165		Dépôts et cautionnements	1 000.00				1 000.00
10222		FCTVA					6 500.00
10223		TLE					10 000.00
1068		Excédent de fonctionnement					64 908.18
021		Virement de la section de fonctionnement					153 987.00
024		Produits des cessions immobilières					
		<b>TOTAL</b>	<b>359 475.18</b>	<b>36 270.00</b>	<b>51 833.00</b>	<b>34 977.00</b>	<b>359 475.18</b>

## Autres décisions

L'assemblée communale lors des différentes séances de travail du 1<sup>er</sup> trimestre, a également pris les décisions suivantes :

- \* Accepter l'**adhésion des 21 communes** de l'ancienne communauté de communes de Boulay au syndicat « SISCODIPE »
- \* Autoriser le maire à **signer une convention de maîtrise d'ouvrage** déléguée à passer avec la CCAM (il s'agit de pouvoir utiliser le reliquat de la somme allouée par la CCAM dans le cadre des « travaux d'aménagement des usoirs dans les communes »).
- \* Fixer le montant **des indemnités des élus** du bureau municipal, en fonction du pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique. (délibération demandée par notre nouveau trésorier, le percepteur de Metzervisse).
- \* Participer à l'**achat d'un tatami** pour la salle de sport à l'école.
- \* Rénover complètement la **toiture du groupe scolaire Maginot**, accepter le choix de la commission pour ces travaux, soit l'entreprise « Wencker et de Cilla » de Basse-Ham, pour une somme évaluée à 107 182,16 €, sous réserve que la commune obtienne la subvention sollicitée auprès de l'Etat, par l'intermédiaire de la D.E.T.R.

### Plan de financement :

- Devis : 107 182,16 € HT 128 618,59 € TTC
- Subvention sollicitée (40%) 42 872,86 €
- Part communale si... 64 309,30 € HT **85 745,73 € TTC**

- \* Approuver les **Comptes de Gestion**, présentés par le Trésorier-Payeur
- \* Ne pas augmenter les taux des **3 taxes communales**, qui n'ont pas évolué depuis 17 ans, en voici un petit historique, échelonné sur 8 années :

		T.H.	F.B.	F.N.B.	Total
<b>2010</b>	Taux :	<b>11.46 %</b>	<b>15.35 %</b>	<b>56.16 %</b>	
	Bases	407108	284 682	6 797	
	Produits -	<b>46 654,00 €</b>	<b>43 699,00 €</b>	<b>3 817,00 €</b>	<b>94 170,00 €</b>
<b>2013</b>	Taux :	<b>11,46</b>	<b>15,35</b>	<b>56,16</b>	
	Bases	462 200	309 000	7 200	
	Produits	<b>52 968,00 €</b>	<b>47 432,00 €</b>	<b>4 044,00 €</b>	<b>104 444,00 €</b>
<b>2017</b>	Taux	<b>11.46 %</b>	<b>15.35 %</b>	<b>56.16 %</b>	
	Bases	483 100	318 300	7 400	
	Produits	<b>55 363,00 €</b>	<b>48 859,00 €</b>	<b>4 156,00 €</b>	<b>108 378,00 €</b>
<b>2018</b>	Taux	<b>11.46 %</b>	<b>15.35 %</b>	<b>56.16 %</b>	
	Bases	472 400	321 300	7 500	
	Produits	<b>54 137,00€</b>	<b>49 320,00 €</b>	<b>4 212,00 €</b>	<b>107 669,00 €</b>

N.B. Les bases sont fixées, chaque année, par le Trésor Public (le fisc)

## ***Incivilités au plus haut degré !***

C'est vrai qu'on trouve de tout sur les chemins de notre belle campagne, mais là, cela dépasse tout entendement !!



A notre époque, où tant de pays pas loin de chez nous supportent une famine depuis des années, un quidam s'est permis de jeter, en bord de route à l'orée de la forêt, entre Valmestroff et Elzange, un monceau de baguettes de pain... La photo a été prise un dimanche après-midi. S'agit-il d'un « trop », non utilisé

dans une soirée de samedi ? Alors ce pain devait être frais, il aurait pu être apporté dans une collectivité. Si au contraire ce pain est rassis, nos villages ont encore des fermes, Dieu merci, où les exploitants auraient été ravis de donner ce dessert à leur basse-cour.

Bel exemple pour notre jeunesse.



## Echos de la bibliothèque



Comme vous le savez notre commune bénéficie d'une bibliothèque depuis 1991. Plus ou moins 6000 livres vous attendent lundi et vendredi de 17h à 18.30h et mercredi de 15h à 18h.

Nous essayons de satisfaire tout autant les petits et adolescents que les adultes. Nous vous proposons des BD, des mangas, des romans, des livres policiers ou historiques, des magazines de toutes sortes ainsi que des documentaires.

De plus, une fois par mois, sont organisés des matinées « bébés lecteurs » ainsi que des ateliers jeux, et des contes pour enfants à chaque congé scolaire. Ces moments récréatifs sont souvent propices à des goûters faits « maison » comme des crêpes, des gaufres ou beignets etc...

Nous aimerions que vos enfants se mobilisent en encourageant leurs camarades à faire le premier pas vers la lecture. De plus, jusqu'à l'âge de 18 ans, nos jeunes bénéficient de la gratuité, ensuite une cotisation annuelle de 4 euros est demandée.

Nous vous attendons nombreux et heureux parmi nos livres.

*Les dames de la bibliothèque.*



### Du renfort !



Sylvie Carmona, jeune retraitée, a décidé d'occuper une partie de ses nouveaux loisirs, et pour cela elle a choisi de renforcer l'équipe des personnes bénévoles de la bibliothèque. Grâce à elle, dorénavant un nouveau sourire accueillera les amateurs de lecture. Conseiller un bon bouquin parmi les nouveautés, ou simplement entamer une discussion... ces dames se mettent à la disposition de tout un chacun, durant les heures d'ouverture, indiquées ci-dessus.

## Le département partenaire financier !

Le 1<sup>er</sup> décembre, la municipalité a reçu les conseillers départementaux, Isabelle Rauch et Pierre Zenner, représentants Patrick Weiten président de l'assemblée départementale, empêché. Ils ont signé en son nom, ainsi que Guy Soulet, maire, une convention qui approuvait la fin de la construction du garage-atelier et confirmait l'aide accordée à la commune pour cet investissement, soit une subvention de 18 % sur le H.T., par le biais de l'AMITER, pour l'année 2016. \*



*AMITER : Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires. C'est un nouveau dispositif mis en place par nos élus départementaux, suite à la baisse des dotations et à l'augmentation des dépenses obligatoires non maitrisables, pour les municipalités...*

*\*voir plan de financement complet dans le « Petit Elzangeois » n°65 p.5*

## Les vœux pour 2018

Comme chaque début d'année, le maire a présenté les vœux de la municipalité à la population elzangeoise, invitée à l'Espace socioculturel le vendredi 5 janvier. La température était clémente, il ne pleuvait pas et pourtant il n'y avait pas foule !!

Qu'à cela ne tienne, l'ambiance était bonne. Ce fut d'abord, une surprise qui attendait les invités : un virtuose à la guitare, donnait le coup d'envoi de cette soirée et en y regardant bien, derrière son instrument, on reconnaissait notre sympathique pharmacien Philippe Lemmer, lui-même. Comme il se sentait un peu seul pour animer, sa fille Helen est arrivée et de sa belle voix l'a accompagné !

La salle étant « chaude », le micro fut laissé au premier magistrat. Il déclina les vœux pour l'année nouvelle, avec un peu d'humour, à travers les trois mots traditionnels que l'on s'adresse en cette circonstance mais appliqués, à « notre chère commune d'Elzange » : **la santé**, avec entre autre le rôle important du CCAS, **le bonheur**, en particulier grâce aux associations, **la prospérité**, avec des finances correctes. Puis, il a remercié toutes les personnes qui œuvrent pour qu'il fasse bon vivre ensemble. Moment d'émotion, lorsque le maire annonça le départ prochain à la retraite de Laurence, la secrétaire de mairie, appréciée de tous les Elzangeois.

Enfin ce fut le moment convivial, comme le jour de la présentation des vœux, coïncide avec l'Épiphanie, les membres du conseil proposèrent les parts de galettes, concoctées sur place par le maître-pâtissier retraité, le fidèle Gaby. Le tout arrosé avec du cidre de Normandie. Et tout en dégustant le traditionnel gâteau, les discussions allaient bon train.



## Une crèche animée !

La nuit de Noël 2017, laissera un merveilleux souvenir, surtout aux participants. Dans l'église St. Pierre aux Liens, pendant la messe « de minuit », les statues habituelles, pourtant bien entourées de roches, de ruisseaux et de moulin, n'avaient pas pour une fois la primeur des regards. La nombreuse assistance n'avait d'yeux que pour les jeunes bergers, qui évoluaient autour du chœur venant saluer le jeune couple, Marie et Joseph qui entourait Jésus, un bébé authentique, ravissant, et qui a joué son rôle à la perfection, sourires et gazouillis en permanence.

Cette petite troupe, reproduisait la nativité avec un grand sérieux, écoutant l'abbé J.M.Firdion et dirigée par Fabienne, l'animatrice qui avait eu l'idée de cette belle prestation.



Les bergers  
très sérieux !



Marie  
et  
Joseph  
entourant  
Jésus.



THEATRE

LES BALADINS DU VAL SIERCKOIS

PRÉSENTENT

Les TÊTES  
à CLAQUE



COMEDIE  
de René BRUNESU



Pour 2 heures de Rebondissements et de RIRE !.

Samedi 21 avril (20h30) ..... ELZANGE ..... Espace Socioculturel

# L'eau au village

Il y a ½ siècle !

Oui, un bel anniversaire. La conduite qui amène le confort à tous les villageois en leur permettant de pouvoir ouvrir un robinet et voir couler l'eau potable dans toutes les maisons, fête en ce printemps 2018 son entrée dans le rang des « quinquagénaires ».

En cette période pascale 1968, Monsieur Richard, habitant rue de la Scierie (actuellement maison de la famille Schmitt) et qui lui, avait déjà bien dépassé ses 50 ans, était très certainement le plus heureux de pouvoir profiter de ce nouveau confort. En effet, pratiquement tous les jours, ce monsieur d'un âge respectable, un seau au bout de chaque bras, venait chercher l'eau du puits communal devant la mairie. La pompe, hors service de nos jours, était le seul moyen de faire monter le précieux liquide.

# "mémoire"

## Les habitants d'ELZANGE auront l'eau au robinet après Pâques 1968

Les cent cinquante personnes habitant Elzange-Village auront enfin de l'eau courante à leur robinet. Les travaux d'adduction d'eau ont été adjugés, hier après-midi, en mairie, en présence de Me Jungling, premier magistrat ; M. Kuntz, adjoint ; MM. Zeck, Kleiner et Mathieu, conseillers municipaux, ainsi que de MM. Jaubert, ingénieur du génie rural et Beloncle, son adjoint.

Sept entreprises avaient fait parvenir leurs soumissions. Le devis étant fixé à 163.705 F. Finalement, c'est l'entreprise amnévilloise Jost qui obtint l'exécution desdits travaux, avec un rabais de 11,5 %.

Les travaux d'adduction d'eau débuteront dans les premiers jours du mois de janvier. Ils consisteront à l'installation de conduites et des branchements particuliers, à partir d'un réservoir existant depuis longtemps, déjà à Elzange-Cité, dont les 650 habitants bénéficiaient déjà des avantages de l'eau courante. L'eau alimentant la cité et, prochainement, le village, est puisée à Kornigsmacker, dans les nappes créées par la Moselle.

Ces travaux seront subventionnés à 55 % par l'Etat, à 20 % par

le département, les 25 % restant étant laissés à la charge de la commune. La fin des travaux est prévue dans la période suivant immédiatement les fêtes de Pâques 1968.



Courant juillet 1966, ce point d'eau « avait été pris d'assaut » chaque matin par une troupe joyeuse de jeunes scouts Allemands, venus faire leurs ablutions. Ils avaient installé leurs tentes près de la Forêt, route de Valmestroff. René Zenner leur servait de guide et souvent de traducteur ! Pour les remercier, les scouts avaient invité les Elzangeois, à une soirée, autour d'un feu de camp.

Reconnaissez-vous ces spectateurs d'un soir ?



## Un touchant anniversaire !



Le 13 décembre, une délégation du bureau municipal s'est déplacée à l'E.H.P.A D. Sainte Elisabeth de Basse-Ham, pour fêter les 97 printemps d'une doyenne de la commune. En effet Elisabeth FERBER née Volkar, a vécu dans notre commune, à la cité, de 1955 jusqu'à son départ pour la maison de retraite. Bien qu'ayant un peu de mal pour se déplacer, c'est avec joie et une excellente mémoire qu'elle a rappelé l'époque de sa jeunesse elzangeoise, où elle était entourée de ses 4 enfants et où son époux travaillait à l'usine et entraînait l'équipe de football.

Les élus, après l'avoir félicitée, lui ont donné rendez-vous dans 3 ans, alors elle sera la première centenaire connue d'Elzange !

# Etat civil 2017



### Naissances :

Aron BORNEQUE : le 22 novembre - 5 rue des Coquelicots  
Eliot FRISSE DELESALLE : le 2 décembre - 1b rue de la Forêt  
Noémie HUSSON : le 30 mai - 8a rue de Savoie  
Mylie LENTINI : le 15 juillet - 10b rue de Savoie  
Giulia TRUNFIO : le 19 mai - 10d rue de Savoie

### Mariage

Le 16 décembre :  
Lora DAUB et Aben COMBO

### Décès

Le 2 avril : Cécile TOUSCH, née RISSE, 76 ans, 20 rue de Picardie  
Le 14 juin : Jean-Pierre PLATAT, 64 ans, 3 rue du Muguet  
Le 3 octobre : Gilbert ZECH, 79 ans, 19 rue de la Scierie  
Le 13 novembre : Jean-Baptiste JUNGLING, 89 ans, 6 rue de la Scierie

